

## EN CAMPAGNE !

Les communistes sont engagé-e-s depuis des mois dans les campagnes pour de véritables alternatives aux politiques austéritaires, aux reculs des services publics, aux renoncements faces aux exigences du monde de la finance et des assurances.

Les problématiques de la protection sociale solidaire, du service public de santé, de la prise en charge publique de l'autonomie, de la défense des personnes en situation de handicap, du pôle public du médicament, font parties des questions centrales du débat politique indispensable pour sortir

des querelles d'ego et de personnes.

Nous revenons dans ce numéro sur les outils mis à disposition avec notamment les fiches argumentaires, le livre col-

lectif *Santé et protection sociale solidaires pour tous en 2017*, le dernier numéro de *Plein Temps* qui est paru, mais aussi le partenariat pour la diffusion du film *La Sociale*.

Les pages Web de la commission sont aussi une mine de documents et de prises de position utiles pour l'activité au quotidien sur les questions de santé et de protection sociale.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives publiques, les rassemblements réussis, les rencontres originales, les expressions spécifiques, les rassemblements larges réalisés.

Nous les partagerons avec plaisir et conviction.

L'humain au cœur de notre démarche c'est la promotion de solutions alter-

natives pour une santé et une protection sociales solidaires pour toute et tous au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est plus que jamais une idée d'avenir et de progrès.

Parti communiste français  
collectif Activité en direction des retraité-e-s  
06.08.81.19.61-junkerandanie@hotmail.com

### plein temps

N°51 mars 2017

#### pour une alternative de progrès social, écologique et démocratique...

**L**a colère des retraité-e-s ne cesse de croître face aux politiques d'austérité, de tout bord, qui rendent la vie de plus en plus difficile pour toutes les générations.

Les retraité-e-s ne supportent plus les inégalités croissantes, les injustices flagrantes. Alors que les grandes fortunes accroissent leur capital, les retraité-e-s et salariés-e-s se débattent dans la pauvreté et la misère, sont confronté-e-s à l'augmentation de leurs dépenses contraintes (alimentation, logement, transports), au recul des services publics.

La fraude et l'évasion fiscale des plus riches prennent des proportions gigantesques. Multinationales et grand patronat bénéficient d'exonération de cotisations sociales, de remises d'impôts pendant que la fiscalité sociale toujours plus les retraité-e-s.

Les retraité-e-s en ont assez d'être traité-e-s par rapport à la jeunesse alors qu'elles et ils aspirent à une société pour tous les âges, à une solidarité intergénérationnelle.

Les retraité-e-s veulent vivre en paix et en toute tranquillité et n'acceptent pas que la société devienne de plus en plus violente, le développement des conflits guerriers, du terrorisme, de l'insécurité.

Nous refusons ces reculs de civilisation, nous devons nous unir pour ouvrir une voie nouvelle.

La droite réactionnaire, les sociaux-libéraux n'ont cessé de remettre en cause nos conditions de vie, de retraite, de protection sociale. Les imposteurs Marine Le Pen et Emmanuel Macron, sous des discours trompeurs, visant à opposer les travailleurs, les citoyens, n'ont qu'un but, favoriser la finance.

Un nouveau climat s'est créé, dans le pays, ces dernières semaines, comme en témoigne la marche pour une VI<sup>e</sup> République.

Cela a été rendu possible par la poussée de la volonté d'unité chez les électeurs de gauche autour du programme de rupture avec les politiques conduites par François Hollande. Une gauche de progrès social, écologique et démocratique peut devenir majoritaire et être présente au second tour de la présidentielle.

Fortes de notre expérience, de notre capacité à s'unir façon du passé, intervenons, soyons acteurs pour construire un puissant rassemblement populaire et citoyen.

Les retraité-e-s ont besoin d'être entendus et de porter leurs exigences. Pour cela, nous appelons à des candidatures de rassemblement des forces de gauche et progressistes lors des élections présidentielle et législatives.

**rassembleons-nous**

**UNIS-VOUS LE BILAN 2016**

- Perte d'assurance: de qui parle-t-on?
- 100% Sans care c'est possible!
- Rassemblement: d'où ça vient?

les pages Web de la commission

**Santé protection sociale du PCF**

sont à l'adresse suivante :

**www.sante.pcf.fr**

n'hésitez pas à les consulter régulièrement et à télécharger les documents qui s'y trouvent

**Maryse Montangon**  
animatrice de la commission  
**Santé/protection sociale**

ÉLECTIONS 2017

DIX FICHES ARGUMENTAIRES

La commission *Santé/protection sociale* et *Activité en direction des retraité-e-s* a décidé de rédiger et de publier dix fiches argumentaires pour la période des campagnes électorales de 2017.

Les problématiques de la protection sociale modernisée, de la solidarité plutôt que l'assuranciel, de l'universalité plutôt que la mise en concurrence, du service public plutôt que le secteur marchand, du partage plutôt que de la ségrégation sont au cœur de ces campagnes électorales avec les projets rétrogrades de la droite et ses extrêmes, du libéralisme forcené, des velléités revanchardes du patronat.

Il nous a paru indispensable de mettre à disposition des arguments simples, clairs, ramassés pour les débats, les rencontres publiques, les adresses spécifiques, les tracts, les interpellations des candidates et candidats...

Le document est téléchargeable sur le site du Parti communiste, sur les pages *Santé* de la commission ([www.sante.pcf.fr](http://www.sante.pcf.fr)), il a été envoyé aux fédérations départementales.



Le sommaire des dix fiches est le suivant :

- hôpital
- démographie médicale
- centres de santé/maisons de santé
- médicament
- autonomie-vieillessement
- la retraite
- les retraités
- le handicap
- le 100% Sécu
- la question du financement de la Sécurité sociale

À diffuser et à partager sans aucune modération !

Et bien sûr la diffusion de l'ouvrage collectif : *Santé et protection sociale solidaires pour tous en 2017* reste plus que jamais d'actualité.



BUREAU DE PRESSE DU PCF

communiqués

LA FRANCE DOIT S'ENGAGER

pour un monde sans armes nucléaires

Le 27 mars 2017 s'ouvrent à New-York des négociations visant à la fin des armes nucléaires ; elles font suite à l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU le 23 décembre 2016 de la résolution L 41 portant sur la conclusion d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Alors que la France est signataire du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) dont l'article 6 l'engage à œuvrer en faveur du désarmement nucléaire et d'un désarmement général, multilatéral, négocié et contrôlé, elle a voté contre la résolution L. 41 et ne sera pas présente lors des discussions qui débutent à New-York.

La France, comme les États-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne, a tenté d'empêcher ces négociations initiées par des pays porteurs d'une approche humanitaire ; celle-ci met au centre des préoccupations non seulement la sécurité des puissances nucléaires, mais aussi celle de l'ensemble des États potentiellement victimes de l'emploi des armes nucléaires.

Les négociations ont de bonnes chances d'aboutir à un projet de traité d'interdiction et d'élimination des armes nucléaires, d'autant que deux puissances nucléaires, l'une signataire du TNP, la Chine et l'autre non signataire, l'Inde, ont manifesté l'intention de participer aux négociations. Il est temps que la France prenne la mesure de ces évolutions au plan international et joue un rôle actif dans le processus en cours.

Le Parti communiste français demande que la France cesse de pratiquer la politique de la chaise vide et rejoigne le processus de négociations qui commence en proposant des mesures concrètes pour avancer vers un monde sans armes nucléaires comme par exemple le gel de tous les programmes de modernisation qui contreviennent à l'esprit et au texte du TNP.

Paris, le 27 mars 2017

## ALLIER VIVES INQUIÉTUDES AUTOUR DE LA SANTÉ À SAINT-YORRE

**L**e 25 février, la section du PCF du bassin thermal de Vichy organisait un débat santé à Saint-Yorre.

La soirée a vu l'intervention de plusieurs professionnels de santé qui ont dressé un état des lieux de l'agglomération et de la région suite aux différentes politiques de restrictions budgétaires menées depuis plusieurs années au niveau national. « Visiblement, économies ne riment pas avec services de santé efficaces ».

Les professionnel-le-s de santé ont tiré la sonnette d'alarme. « Urgences surchargées, hospitalisation ambulatoire à flux tendu, liste d'attente interminable notamment en pédopsychiatrie, désert médical qui frappe à notre porte... » Elles et ils ont présenté un service de santé de plus en plus mis à mal sur le territoire.

À l'heure des mesures de restructurations de l'hôpital public, le spectre de la désertification médicale

inquiète de nombreux élus de l'agglomération. En effet, « d'ici 5 ans, sur 330 médecins libéraux sur le département, 85 d'entre eux devraient avoir cessé leur activité dont 30 sur l'agglomération de Vichy »

D'après les professionnels, les centres de santé semblent un moyen adapté pour répondre à la problématique et surtout de permettre aux médecins de se consacrer aux tâches de soins en étant libéré des tâches administratives.

Le débat a aussi montré l'attachement du PCF à « une sécurité sociale solidaire qui reste le moyen le plus juste et le plus efficace pour un système de santé solidaire » en affirmant que les moyens existent pour le financement basé sur le principe énoncé par Ambroise Croizat : « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

la section  
d'après un article du journal *La Montagne*

### parole d'élus

#### la protection sociale et les transports une concrétisation de la solidarité



par **Jean-Luc Gibelin**  
vice-président  
du conseil régional Occitanie

**À** l'échelle du conseil régional d'une Région recomposée avec 13 départements, les problématiques de la protection sociale pourraient paraître lointaines ; d'autant plus sur la délégation de la mobilité et des infrastructures de transport.

Pour autant, la question de la mobilité est évidemment plus sensible pour des personnes plus fragiles socialement, pour celles et ceux éloigné-e-s des centres villes, agglomérations et métropoles. L'égalité des territoires se décline aussi au regard de l'accès à des réponses de santé et de protection sociale.

C'est aussi vrai pour les possibilités d'aller en formation pour les filières sanitaires, sociales et médico-sociales.

La desserte par les transports publics des centres hospitaliers, des lieux de

soins, des centres thermaux est un des moyens d'en garantir l'égalité d'accès, de diminuer les inégalités.

La désertification médicale et paramédicale est une grande inquiétude de nombreux des territoires de la Région. Dans les conditions d'installation, d'attractivité des professionnels de santé, le désenclavement de la localité, son accessibilité par des transports en commun est une donnée regardée avec attention.

S'engager pour des transports en commun publics, s'opposer à la mise en concurrence du ferroviaire, inventer et promouvoir une politique tarifaire solidaire c'est aussi œuvrer pour de meilleures accessibilités des réponses de santé et donc agir pour des réponses solidaires aux besoins sanitaires et sociaux de la population.

C'est un engagement de gauche !

# LA FIÈVRE MONTE

## CONTRE LA COLLUSION entre les employeurs et l'ordre des médecins

À l'attention de : l'État, l'Ordre des médecins

La société Orys, sous-traitante dans le nucléaire, n'a jamais accepté que le docteur Dominique Huez, médecin du travail à la centrale nucléaire EDF de Chinon dans l'Indre-et-Loire, fasse le lien entre la maltraitance au travail et la pathologie d'un salarié. Démarche non isolée : Orys fait partie de ces employeurs qui veulent empêcher les médecins du travail de remplir leur mission au service des salariés. Leur objectif est d'obliger les médecins du travail à ne pas indiquer l'existence d'un lien entre santé et travail. Une centaine de praticiens sont ainsi visés chaque année en France. Il s'agit d'une stratégie globale qui tend à remettre en cause l'ensemble des protections des salariés (loi Macron, inspection du travail, loi travail...)

Ainsi, Orys a saisi l'Ordre des médecins d'une plainte contre le Dr Huez, lui reprochant d'avoir établi un certificat mensonger.

Comme pour 90% des plaintes de cette nature, l'Ordre a sanctionné le Dr Huez et prononcé un avertissement le condamnant à 1000 € d'indemnité de procédure, au motif que son certificat excéderait les seules constatations médicales.

Le Dr Huez est dans l'attente du recours qu'il a formé devant le Conseil d'État contre cette décision critiquable et lourde de conséquences.

### Décision critiquable

Le Dr Huez a fait le seul constat qui s'imposait à lui sous peine de ne pas porter secours au salarié et d'ignorer sa mission de prévention : une pathologie réelle, heureusement bien diagnosti-

## pour le Dr Huez

quée par le Dr Huez dans son certificat médical de 2011, qui a permis au Conseil de prud'hommes de condamner la société Orys à payer au salarié 20 000 € de dommages intérêts pour harcèlement, en 2014.

### Décision lourde de conséquences

Pour le Dr Huez d'abord, qui doit depuis six ans faire face à l'acharnement d'un employeur : récemment, la société Orys (80 millions de chiffre d'affaires) pour récupérer les 1000 € d'indemnité de procédure, a fait immobiliser par huissier son véhicule et celui de sa femme, bloquer son compte bancaire le lundi 20 mars 2017, sans vouloir attendre la décision du Conseil d'État.

Pour les médecins du travail ensuite, ainsi que les généralistes face aux souffrances professionnelles. Une centaine de plaintes d'employeurs devant le conseil de l'ordre sont déposées par an, au niveau national. Dans la région Centre depuis quatre ans, en sont connues une dizaine. Trois médecins ont dû renoncer à leur diagnostic. Un médecin a subi 4 plaintes.

Pour les salariés qui pourraient ne pas avoir reconnaissance et droit à réparation suite à des accidents du travail et maladies professionnelles.

Également pour les citoyens que nous sommes, attachés à une médecine préventive, garante du bien social et de la sûreté générale de l'activité industrielle.

### Nous demandons

- Que cessent les poursuites et les pressions envers le Docteur Huez, les médecins du travail, et tous les médecins qui exercent en pleine conscience leurs activités de prévention et de soin.
- À l'Ordre des Médecins, de ne pas recevoir les plaintes des employeurs et de respecter la conscience professionnelle de ses pairs.
- À l'État, garant de la protection de la santé et de la sécurité au travail, de veiller au respect des droits des travailleurs.

les cocos  
dans les  
collectifs  
locaux

## LA SOCIALE la construction de la sécurité sociale d'Ambroise Croizat

Le film de Gilles Perret, produit et distribué par Rouge Productions et construit à partir du travail historique et obstiné de notre camarade Michel Étievent, est un outil formidable pour transmettre les connaissances sur la protection sociale solidaire. C'est un support particulièrement d'actualité face aux remises en cause de la droite, de l'extrême droite et de tous les libéralismes de toutes couleurs...

C'est un moyen d'organiser des séances « spéciales » dans des cinémas indépendants, toujours réussies au regard des initiatives déjà prises à travers le pays.

Pour aider en ce sens, un accord cadre a été signé entre le Parti communiste français et Rouge Productions pour permettre aux organisations du PCF de projeter le film pour un usage non commercial dans le cadre des campagnes électo-

rales des présidentielle et législatives, jusqu'au 30 juin 2017.

Cela permet d'annoncer l'initiative par une conférence de presse puis un tract argumenté et d'organiser un échange avec la salle à l'issue de la projection. C'est une occasion de rencontrer du monde, d'organiser un vrai temps de partage, de culture populaire, de transmission de valeurs de solidarité, de luttes, d'ouvrir des perspectives.

La commission nationale reste disponible pour participer à l'échange suivant la projection.

